

La SNCF, un monde à part

Un journaliste-enquêteur de "Que choisir" a décortiqué les avantages hors du commun dont bénéficient les salariés de la SNCF.

Un incroyable constat !

PAR JEAN NOUAILHAC ([HTTP://WWW.LEPOINT.FR/JOURNALISTES-DU-POINT/JEAN-NOUAILHAC](http://www.lepoint.fr/journalistes-du-point/jean-nouailhac))

Publié le 15/10/2015 à 07:26 | Le Point.fr



[ABONNEZ-VOUS À PARTIR DE 1€ \(HTTP://ABO.LEPOINT.FR/\)](http://abo.lepoint.fr/)

Après l'histoire du cadre payé à ne rien faire 5 000 euros par mois par la [SNCF](#) ([/tags/sncf](#)) depuis douze ans, qui a fait l'actualité au mois d'août, voici l'enquête choc du magazine *Que choisir* parue dans son numéro de septembre. Ce magazine bien connu depuis un demi-siècle appartient à une association indépendante, l'UFC, Union fédérale des consommateurs, dont la création remonte à 1961 et dont les études et tests comparatifs font toujours autorité.

L'un de leurs enquêteurs, Erwan Seznec, a passé méticuleusement à l'infrarouge les informations disponibles sur les rémunérations à la SNCF et son premier constat est brutal : « Année après année, et malgré les réductions d'effectifs, la masse salariale y progresse nettement plus vite que le nombre de voyageurs transportés. » C'est ainsi qu'en 2003, 178 000 cheminots « se sont partagé » 7,7 milliards d'euros, soit 43 260 euros par tête. Dix ans plus tard, en 2013, ils n'étaient plus que 152 000, mais « ils ont touché » 9 milliards d'euros, soit 59 200 euros par personne, soit 4 554 euros par mois sur treize mois.

Des augmentations de 4,25 % nets par an

Explication : une des commissions des Assises du ferroviaire en décembre 2011 avait relevé qu'à la SNCF « les augmentations salariales se sont établies, en moyenne sur les dix dernières années, à un niveau annuel de 2,5 % en plus de l'inflation », soit 4,25 % nets par an, quatre fois plus que dans le privé au cours de la même période ! Erwan Seznec ajoute que, pendant ces mêmes dix ans, le taux d'encadrement y est passé d'un cadre pour 6,8 agents, ce qui est déjà anormal pour une telle entreprise, à un cadre pour 4,2 agents, ces promotions ayant été « utilisées comme moyen [détourné] d'augmentation salariale individuelle », selon un rapport interne de septembre 2014.

Dans cette enquête de *Que choisir*, on trouve un article spécial sur les primes « statutaires » très nombreuses et d'une folle complexité dont profitent les cheminots sous statut. On apprend ainsi que « la grille 2014 comporte neuf niveaux pour l'indemnité mensuelle informatique, plus de quinze niveaux d'allocations de

déplacement, trente sortes d'allocations mensuelles forfaitaires pour défaut de logement », etc. En lisant son enquête, on a l'impression que la vie sociale, économique et financière à l'intérieur de ce monstre qu'est la SNCF est un puits sans fond de règlements aussi pointilleux qu'inutiles, d'avantages indus et de passe-droits injustifiables, le tout sous le chapeau général de « droits fondamentaux des travailleurs », droits multiples, sans limite et d'un coût exorbitant supporté par les contribuables et les clients.

3 200 médecins salariés !

On y apprend également, entre autres gabegies et lubies, que la SNCF emploie l'énorme contingent de 3 200 médecins à temps complet ou partiel et que le service central de communication occupe à lui seul 565 personnes, sans compter les services de com' des directions régionales. Selon la Cour des comptes (</tags/cour-des-comptes>), l'entreprise a dépensé plus d'un milliard d'euros entre 2007 et 2012 pour faire sa propre promotion, alors qu'elle n'évolue pas dans un univers concurrentiel puisqu'elle a un monopole sur le rail !

Dans cette maison, chaque fois qu'on ouvre une armoire, on découvre des situations anormales : il y a trop de monde, on y travaille moins qu'ailleurs et beaucoup moins longtemps, on y est mieux payé, les retraites sont meilleures, les primes vraiment nombreuses, les billets de train gratuits à vie pour toute la famille, le comité d'entreprise très riche... et très dépensier et, bien sûr, c'est le contribuable qui paie la différence entre les recettes normales et les dépenses excessives : chaque année en moyenne, l'entreprise reçoit plus de 12 milliards d'euros de subventions publiques pour un chiffre d'affaires de l'ordre de 30 milliards.

12 milliards de subventions annuelles

La SNCF coûte ainsi chaque année l'équivalent de plus de 1 000 euros à tous les contribuables français soumis à l'impôt sur le revenu ! Vous en voulez encore, avant l'overdose ? Voici : ce paradis des prolétaires, en plus des 12 milliards de subventions annuelles qu'il encaisse, traîne une dette globale de 44 milliards d'euros, soit 150 % de son chiffre d'affaires, et cette dette augmente automatiquement d'un milliard et demi par an : il faut bien payer les intérêts ! Si l'on sait compter, sur les dix prochaines années, à ce rythme, on arriverait à un total de : 12 de subventions + 1,5 pour les intérêts, soit 13,5 milliards par an, multipliés par dix ans égalent 135 milliards + 44 milliards de dette, soit un trou global gigantesque de 179 milliards d'euros. Question : on commence quand, à nettoyer les sales écuries de ces profiteurs de la République ?

Cet article vous a plu ? Accédez à l'intégralité des contenus du Point à partir de 1€ seulement
 >> (<http://abo.lepoint.fr/>)

SUR LE MÊME SUJET

<u>Nouailhac - Retraites : le fossé public-privé va encore s'agrandir</u>	(/invites-du-point/jean-nouailhac/nouailhac-retraites-le-fosse-public-privé-va-encore-s-agrandir-19-10-2015-1974746_2428.php)
<u>Nouailhac - Macron, un libéral ? Mais c'est le contraire !</u>	(/invites-du-point/jean-nouailhac/nouailhac-macron-un-libéral-mais-c-est-le-contraire-14-10-2015-1973382_2428.php)
<u>Nouailhac - Recul de la pauvreté : vive le capitalisme !</u>	(/invites-du-point/jean-nouailhac/nouailhac-recul-de-la-pauvrete-vive-le-capitalisme-08-10-2015-1971651_2428.php)
<u>Nouailhac - TGV : une gabegie sans fin</u>	(/invites-du-point/jean-nouailhac/nouailhac-tgv-une-gabegie-sans-fin-06-10-2015-1970963_2428.php)

AILLEURS SUR LE WEB

Contenus sponsorisés Outbrain